

## **BORDEREAU DE VERSEMENT du solde de 13% de la Taxe d'Apprentissage**

Destinée au développement des formations initiales technologiques et professionnelles (Décret N° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage)

Nous vous remercions de compléter les informations ci-dessous afin de nous permettre de vous transmettre un reçu libératoire qui vous permettra de justifier de votre versement de la fraction de 13% de la taxe d'apprentissage.

Nom de l'entreprise – Raison sociale :

.....

Adresse de l'entreprise : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

N° Siret : .....

Contact (Nom, Prénom et Fonction dans l'entreprise + téléphone & mail ) pour le reçu libératoire :

.....

.....

Montant de la masse salariale : .....

Montant de la taxe versée : .....

- Mode de versement (chèque à l'ordre du Lycée Charles MONGRAND)
- Virement sur compte bancaire du lycée Charles MONGRAND :

FR76 1007 1130 0000 0010 0638 692 TRPUFRP1

(Cocher la case correspondante)

Date du versement : .....

Cachet de l'entreprise

Lycée Professionnel Charles MONGRAND

10 Boulevard Jean Christofol

13110 Port de Bouc

Tél : 04.42.35.04.70 Fax : 04.42.35.04.74 @ : ce.0130151u@ac-aix-marseille.fr